



Compte-rendu de la CGT Finances Publiques 33

CSAL-FS du 21/11/2025

Vos représentants CGT Finances Publiques 33 :

Stéphane Joly, Laurent Gadal-Moraud, Adrien Grandcamp

Nous étions convoqués ce vendredi 21 novembre 2025 sur une journée entière pour une Formation Spécialisée du CSAL (ex-CHSCT).

Après plusieurs boycotts liés à la situation politique nationale, la **CGT Finances Publiques 33** a fait le choix de participer à cette instance.

Dans notre déclaration liminaire, nous avons tenu à rappeler que nous restions pleinement mobilisés pour obtenir l'abrogation de la réforme des retraites.

Nous sommes également revenus sur le nombre très important de suicides au sein de la DGFIP (pour rappel : 18 suicides et 18 tentatives depuis le début de l'année 2025) pour lequel nous appelons la Direction Générale à prendre des mesures concrètes. À ce jour, seule une enquête interne est engagée de manière systématique depuis cet été. Si localement la direction s'attache à repérer les signaux « faibles » précurseurs d'un passage à l'acte, pour la **CGT Finances Publiques 33**, la Direction Générale devrait déjà agir sur d'autres leviers tels que l'arrêt des restructurations et suppressions d'emplois, la pression managériale, etc, qui ont un effet délétère sur les conditions de vie au travail.

Concernant la PSC, nous avons demandé où en étaient les démarches liées à celle-ci, en rappelant à la Présidente qu'il en va de la responsabilité d'employeur que tous les agents soient bien couverts au 1^{er} janvier 2026, y compris les agents qui seraient en arrêt de longue durée ou de longue maladie. N'ayant pas eu de réponse sur cette question et compte-tenu des délais impartis, la **CGT Finances Publiques 33** va renouveler sa demande au directeur par courriel.

De même, la présidente n'a pas souhaité intervenir sur le sujet de la réforme des retraites, rappelant qu'il s'agissait d'un sujet d'ordre national. Sur la question des actes suicidaires, elle s'est engagée à ce qu'un point soit fait au prochain CSAL-FS.

Examen des fiches de signalement

La **CGT Finances Publiques 33** se félicite que les agents se soient saisis de l'outil SignalFiP.

Nous avons souhaité rappeler en séance qu'il est intolérable que des agents dans l'exercice de leurs fonctions soient injuriés et/ou insultés et avons demandé quelles mesures étaient prises.

Il nous a été répondu qu'à ce jour une lettre de mise en garde était envoyée, voire un signalement article 40 était fait au procureur. Dans certains cas, l'envoi de la lettre amène les usagers à renvoyer des mots d'excuses.

Pour rappel, les comportements sexistes dans les services doivent être signalés, tout comme les agressions physiques et/ou verbales. Contrairement à ce qui peut être dit par certains chefs de service les syndicats ne sont pas là pour dramatiser les faits mais pour accompagner et aider les collègues déjà fragilisés.

N'hésitez pas à contacter la **CGT Finances Publiques 33** pour vous aider dans de pareilles situations.

Bilan de campagne et présentation du DUERP et du PAP 2025

En amont de ce CSAL-FS s'est tenu en novembre un groupe de travail sur ce sujet qui a associé direction, organisations syndicales et cadres A et A+.

La **CGT Finances Publiques 33** a demandé que des agents de toutes catégories soient convoqués l'an prochain à ce groupe de travail. Nous considérons, à juste titre, que l'ensemble des agents sont concernés par le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et le PAP (Plan Annuel de Prévention).

Mme Llaury a répondu favorablement à notre demande. La **CGT Finances Publiques 33** sera particulièrement vigilante au respect de cet engagement.

Pour rappel, le DUERP permet de recenser les risques professionnels au sein de nos structures, et le PAP permet de mettre en place des actions pour les prévenir. Ces documents, une fois visés par le directeur, sont conservés pendant 40 ans. L'assistant de prévention a tenu à rappeler que depuis l'an dernier, avec le déploiement du nouvel outil de recensement des risques professionnels, Prévaction, l'enrichissement du DUERP peut se faire tout au long de l'année.

La **CGT Finances Publiques 33** se félicite de la présence dans les services de l'Assistant de Prévention pour aider à la rédaction du DUERP. Pour rappel, il s'agissait d'une demande de la CGT.

Le bilan du DUERP fait ressortir qu'un nombre très important d'agents font état de risques d'agressions verbales/physiques, violences sexistes et dénoncent la quantité et la complexité du travail, une pression temporelle, et une conciliation vie professionnelle/vie privée difficile.

Pour la **CGT Finances Publiques 33**, une fois de plus, un recrutement conséquent de personnels et un arrêt des suppressions d'emplois pourraient réduire ces risques.

Ce message commencerait à être entendu puisque la commission des Finances de l'Assemblée Nationale a adopté des amendements visant à ne plus supprimer les 550 emplois ETP prévus pour 2026 et à lancer un plan de recrutement massif de 5 150 emplois supplémentaires.

Serait-ce la résultante des multiples actions lancées ces derniers mois et la constatation du mal-être des agents dans les services ?

La **CGT Finances Publiques 33** voit là une première avancée, mais nous restons prudents et attendons que cela soit réellement mis en place.

Concernant plus particulièrement l'antenne relais de Canon, l'inspecteur santé sécurité au travail doit revoir s'il y a eu des modifications d'équipements, suite au déploiement de la 5G, qui pourraient alors nécessiter de nouvelles mesures de l'émission des ondes électromagnétiques.

L'ISST a rappelé que les seuils mesurés en 2017 étaient bien en dessous de la réglementation. Rappelons qu'un nombre élevé de cancers avait par le passé été relevés sur ce site d'où les inquiétudes légitimes des agents quant à l'incidence de cette antenne relais. La **CGT Finances Publiques 33** sera extrêmement vigilante aux suites données à ce sujet.

Concernant les batteries lithium de trottinettes et vélos électriques qui peuvent présenter un risque incendie, M. Faure a indiqué qu'une consigne des batteries était prévue à la Cité administrative.

Enfin, la **CGT Finances Publiques 33** est revenue une nouvelle fois sur les difficultés que peuvent soulever la prise de congés et a demandé à ce que la réglementation soit rappelée aux chefs de service à savoir qu'un refus de congé doit être motivé pour des raisons de nécessité de service sur SIRHIUS.

Mise au vote du Plan Annuel de Prévention 2025 : Vote unanime contre des organisations syndicales.

Pour la **CGT Finances Publiques 33**, cet outil permet certes de recenser les risques professionnels dans les services mais ne propose pas d'actions suffisantes pour les limiter.

Préfiguration de la réorganisation des missions d'expertise – Conditions de vie au travail (restructuration des PCE)

Mme Magnaval, directrice du Pôle Gestion Fiscale, a présenté l'avancée du projet portant sur la réorganisation des missions exercées par les Pôles de Contrôle et d'Expertise (PCE).

Les missions des PCE seront réparties entre différentes structures :

- les missions d'expertise seront transférées aux SIE existants ;
- les missions de programmation seront transférées au 01/01/2026 à un nouveau Service Départemental de Programmation et de contrôle sur pièces à Mérignac ;
- les missions de contrôle seront transférées aux brigades de vérification.

Pour la **CGT Finances Publiques 33**, il s'agit de la suite du NRP.

Seule nouveauté : afin de passer cette réorganisation plus en « douceur », une mission de facilitation a été lancée. Il s'agit d'une personne venant rencontrer les agents concernés, une sorte de conciliatrice interne, pour répondre à leurs questionnements sur des sujets « pratico-pratiques », l'accompagnement RH étant conduit par Mme Llaury et l'accompagnement métier par Mme Magnaval.

À travers ces réorganisations, se posent la question des emplois. Au questionnement de la CGT « avez-vous le personnel nécessaire pour remplir ces missions » au 1^{er} janvier 2026, la direction répond que l'arrivée des contrôleurs stagiaires en avril 2026 et des inspecteurs stagiaires en mai 2026, permettra de renforcer les effectifs. En attendant, un appui des EDR est envisagé.

La **CGT Finances Publiques 33** se questionne sur le fonctionnement du service durant le 1^{er} trimestre et durant le reste de l'année, sachant que les agents stagiaires auront besoin de formations complémentaires.

Comme à son habitude, la direction locale met en place des services sans le personnel nécessaire et ne s'appuie pas sur les expériences passées.

Vote unanime des organisations syndicales contre le plan de restructuration des PCE

Point Budget de la Formation Spécialisée

Le CSAL-FS disposait d'une enveloppe de 135 594 € pour l'année 2025 pour l'amélioration de vos conditions de vie au travail.

L'intégralité du budget a été consommé dans :

– sac à dos, bras support d'écran, ventilateurs, radiateurs, luminaires, cordons + badges et gourdes isothermes (votées en l'absence des organisations syndicales pour ces dernières) pour tous services ;

- fontaine à eau au SGC de Bazas, SGC de Rauzan, RDC de la DRFiP ;
- achat de stores au CFP de Cenon, Libourne, Belin-Beliet, Bazas, La Réole et Cadillac ;
- porte de garage au CFP Blaye ;
- mobilier extérieur au SGC Coutras (parasols, tables repas) ;
- un transpalette pour les agents techniques de la BLI ;
- travaux de peinture, mise en conformité des plans d'évacuation à la DRFiP ;
- aménagement de l'espace de convivialité à Langon ;
- aménagement de la cuisine de Rauzan ;
- exercice incendie à Mériadeck ;
- formations du catalogue (premiers secours, risques routiers, massages assis, etc) ;
- aménagements de postes (bureaux, écrans, souris, fauteuil, etc).

Pour rappel, nous vous invitons à nous transmettre une copie de toutes les demandes que vous pouvez faire auprès de vos responsables de service. Cela nous permet de vérifier que la demande a bien été transmise.

La **CGT Finances Publiques 33** a demandé à ce que soit consigné au procès-verbal de cette commission les prix excessifs de l'UGAP détenteur du marché public.

Examen du registre Santé Sécurité au Travail

La **CGT Finances Publiques 33** a constaté que certaines fiches du registre, malgré une notification de prise en compte par la BLI n'aboutissaient pas à un règlement de la situation.

A priori, il est souvent très difficile de trouver des artisans pour intervenir.

La **CGT Finances Publiques 33** a demandé à ce que les agents soient informés de l'évolution de leur fiche même s'il s'agit d'un problème d'artisans.

Rapport de l'ISST sur les sites du SGC Rauzan et de la Trésorerie de Bordeaux Amendes

M. Espinat, inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST), a réalisé des visites durant l'été du SGC Rauzan et de la Trésorerie de Bordeaux Amendes et nous a présenté ses rapports.

À Bordeaux Amendes, l'ISST a relevé une attente forte des agents de la nouvelle application NARA pour remplacer l'actuelle application vieillissante, plus adaptée à leurs besoins, toutefois celle-ci tarde à sortir.

L'institution de la venue d'un officier de la police judiciaire 2 fois par mois serait perçue positivement par les agents, de nature à rassurer.

Lors de cette visite, une agente a fait part d'un éclairage moindre. L'ISST a proposé qu'un luminaire soit donc installé. De plus, les agents ont signalé une gêne sonore notamment lors des pics de fréquentation à l'accueil. M. Espinat préconise la pose de panneaux acoustiques.

Pour la **CGT Finances Publiques 33**, il est dommageable que l'on n'ait pas tenu compte de la hauteur sous plafond dans un accueil refait à neuf récemment. La visite de l'ISST aurait dû se faire en lien avec la nouvelle installation.

La visite du SGC Rauzan a été effectuée par l'ISST après signalement d'un problème d'escalier en bois soulevant inquiétude des agents en cas d'incendie. Il s'avérerait que bien qu'ancien, pas très large et sombre, sa matière résisterait suffisamment en attendant l'arrivée des pompiers.

En revanche, l'ISST a signalé que la masse d'archives papier dans ce service devrait être évacuée pour éviter une élévation des températures en cas d'incendie. Problème : il faut des agents capables de déterminer ce qui peut être désarchivé.

Pour contacter la section CGT Finances Publiques de la Gironde et/ou se syndiquer :



Cité Administrative,
Rez-de-Chaussée,
BP 85
2 Rue Jules Ferry
33 090 BORDEAUX CEDEX

e-mail : **cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr**

Tel : **06 48 76 37 69**

<https://33.cgtfinancespubliques.fr>

La section CGT de la Gironde **vous conseille et vous informe sur vos droits de salariés** :
Chaque **mardi de 8h30 à 16h00** au local syndical de la Cité administrative (à côté de la sécurité).